

# 2023

## L'ESSENTIEL

VICTIMES, PLUS JAMAIS SEULES



# Sommaire

## Année 2023

### 2. Édito

### 2. Présentation de la fédération France Victimes

### 3. L'année en chiffres

### 4. Les temps forts

### 5. Les thèmes marquants

### 5. Expertise et auditions

### 6. Partenariats

### 6. Les avancées dans l'aide aux victimes

### 7. Des innovations pour améliorer l'aide aux victimes

### 7. Les projets européens

### 8. À retenir pour 2024

## ÉDITO



Chaque année je débute cet édito en constatant que l'année écoulée fut riche et intense. 2023 n'échappe pas à la règle.

À travers la référence à quelques chiffres, je veux souligner ici le formidable engagement de nos associations adhérentes qui ont réalisé plus de 850 000 entretiens cette année, de l'équipe fédérale qui compte 3 fois plus de personnes formées par notre organisme de formation récemment certifié, et des écoutantes et écoutants qui ont connu 20 % d'activité en plus sur le 116006.

Mue par un principe d'universalité de prise en charge de toutes les victimes, qu'elle que soit la cause de leur malheur, France Victimes s'est particulièrement engagée cette année sur la cause des mineurs victimes, des victimes de violences sexuelles et sexistes, des victimes de dérives sectaires et des élus victimes.

Des conventions ont été signées ou renouvelées avec des partenaires historiques, réaffirmant ainsi des engagements communs ou lançant de nouvelles actions : ainsi avec la Justice sur le déploiement des chiens d'assistance judiciaire, avec la Direction de la Gendarmerie Nationale, avec Citoyens et Justice ou l'Institut Français de Justice Restaurative (IFJR), notamment l'année où le film « Je verrai toujours vos visages » de Jeanne Herry est sorti en salle et a occasionné de nombreuses projections et débats auxquels nos adhérents ont participé.

Les administrateurs se sont engagés à travailler sur notre Code de déontologie, sur les sujets des catastrophes naturelles, de la prévention dans le sport et de la stratégie fédérale.

La transformation numérique et la digitalisation est aussi un sujet au cœur de nos préoccupations : que ce soit pour développer ou participer à la mise en place d'outils pour les victimes (Mémo de Vie, The Sorority), mais aussi pour nos adhérents (notamment avec Plex pour les échanges avec le ministère de la Justice, ou notre logiciel de gestion IPG qui a évolué encore cette année).

Soulignons aussi le succès de nos rencontres : nous avons compté plus de 90 % de participants à nos 18 réunions « régionales », plus de 350 congressistes lors de nos Assises Nationales à Montpellier sur le thème de « l'emprise », et près de 150 présents lors de la Conférence des Présidences co-organisée avec Citoyens et Justice en fin d'année.

Ces temps demeurent essentiels et illustrent ce que doivent rester les associations : des lieux d'échanges, de réflexion et de mise en commun.

Ce document Essentiel 2023 ne reste qu'une présentation partielle et synthétique de l'activité de la Fédération et, par ricochet, du Réseau.

Merci à celles et ceux qui s'engagent au quotidien pour améliorer le sort du public reçu.

Forte de ses valeurs universalistes, humanistes et républicaines, France Victimes permet aux associations de la Fédération et aux victimes d'être unies et indivisibles. C'est ce que nous avons souhaité affirmer avec notre nouveau logo.

– **Maryse Le Men Régnier**  
Présidente de la fédération France Victimes



## À PROPOS DE LA FÉDÉRATION FRANCE VICTIMES

France Victimes (FV) est une fédération d'associations d'aide aux victimes, créée en 1986, sous l'impulsion de Robert Badinter.

Sa mission est de promouvoir et renforcer l'aide et l'accompagnement des victimes et développer toutes mesures contribuant à améliorer leur reconnaissance.

La Fédération réunit 130 associations sur tout le territoire français et 1700 professionnels (juristes, psychologues, travailleurs sociaux).

Au sein de ces associations locales, toute victime d'une infraction (victimes de violences, d'atteintes aux biens, d'attentats, d'accidents de la route, d'événements collectifs, etc.), ainsi que ses proches, peut bénéficier gratuitement d'un accompagnement pluridisciplinaire (juridique, social, psychologique) par des professionnels formés.

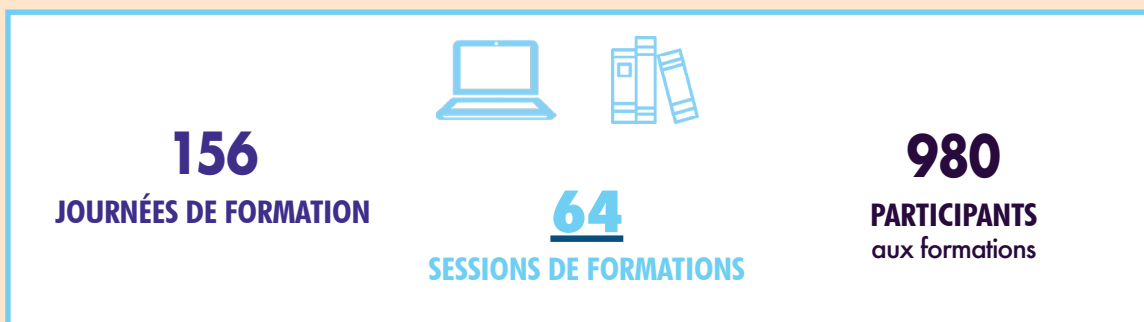
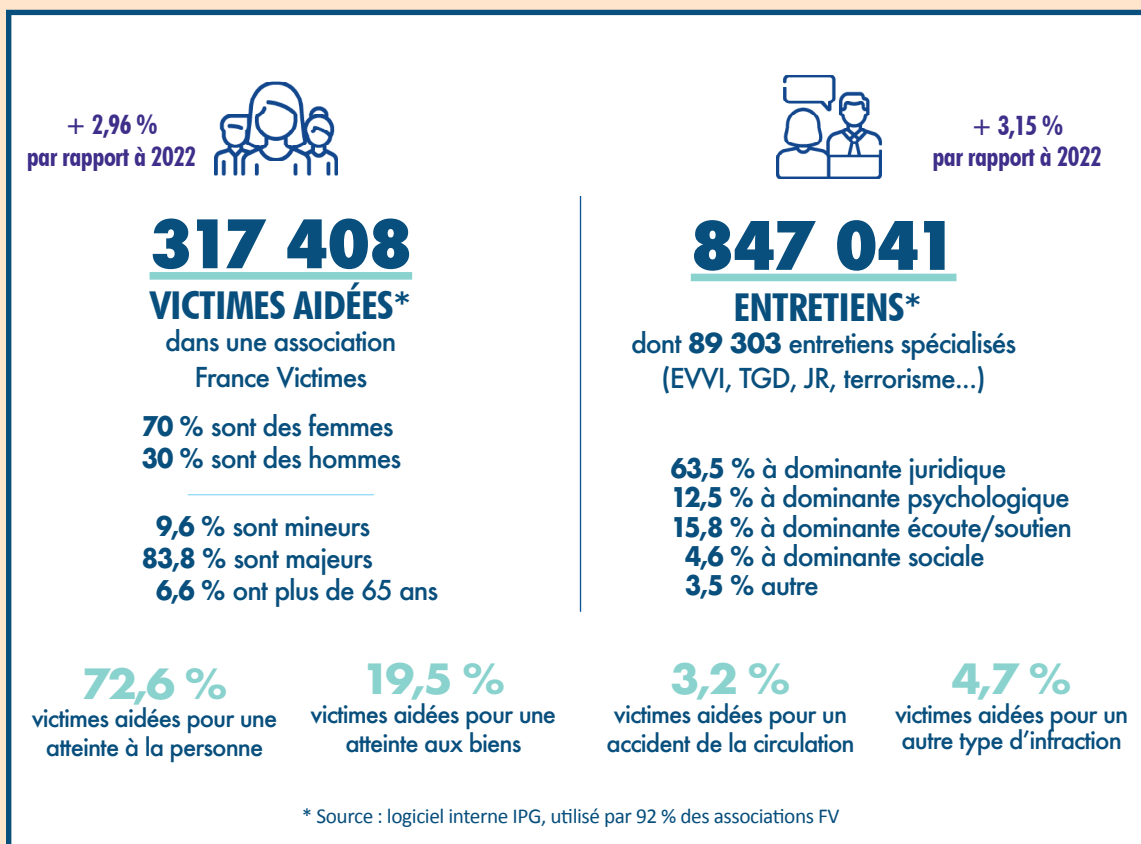
France Victimes gère une plateforme téléphonique d'aide aux victimes, notamment le numéro national **116 006**, qui apporte une écoute et une mise en relation avec l'association France Victimes locale ou l'entité la plus adaptée.

Organisme de formation continue depuis 1993, France Victimes réalise de nombreuses journées de formations en direction des salariés et bénévoles des associations, ainsi que de professionnels et œuvre pour la diffusion d'une culture commune de l'aide aux victimes.

# L'ANNÉE 2023 EN CHIFFRES

**PLUS DE 400 000 VICTIMES ONT ÉTÉ AIDÉES CETTE ANNÉE  
PAR LE RÉSEAU ET LE 116 006\***

\* Chiffres sur la base des résultats du logiciel interne IPG et hors IPG et des sollicitations sur la plateforme téléphonique d'aide aux victimes



# LES TEMPS FORTS DE FRANCE VICTIMES EN 2023

Convention nationale signée pour le déploiement du Chien d'Assistance Judiciaire (CAJ)



La Fédération a signé une convention avec la Direction Générale de la Gendarmerie nationale (DDGN)



Partenariat avec Citoyens et Justice pour un renforcement de la complémentarité des champs d'intervention



Participation aux 1ères Assises de la MIVILUDES pour lutter contre les dérives sectaires



Assises Nationales de l'Aide aux Victimes à Montpellier sur le thème « Les victimes sous emprise »



Développement de NÉO, pour une meilleure gestion des bases de données et confirmation de la certification Qualiopi pour les formations



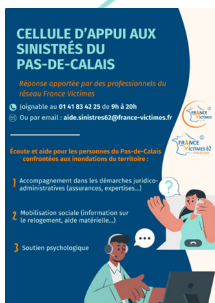
Présentation des actions de soutien du Réseau envers les élus au Congrès des Maires



Célébration des 10 ans de l'IFJR en faveur de la Justice Restaurative



Rapport Cour des comptes : rôle phare de France Victimes dans la politique publique d'aide aux victimes. 8 recommandations pour renforcer encore sa professionnalisation.



Ouverture d'une cellule d'appui aux sinistrés suite aux inondations dans le Pas-de-Calais



Publication de 3 Tribunes dans la presse



Mémo de Vie remporte le prix Atout Soleil

# FOCUS 2023 : LES THÈMES MARQUANTS

## Une Fédération toujours plus près du Réseau

Dès septembre, la Fédération a organisé **18 réunions régionales**, avec près de 90 % du Réseau. Au programme les actualités Aide aux victimes, Fédération et Associations, avec le point crucial du financement. Des temps essentiels pour l'unité du Réseau.



## France Victimes se met au sport !



France Victimes développe son offre de soutien dans le sport, renforçant son engagement préexistant, et a participé à des groupes de travail au sein du Comité National Olympique et Sportif Français et du ministère des Sports. Elle a contribué à une table-ronde lors de la 4ème Convention nationale de prévention des violences dans le sport, initiée par la ministre des Sports et le garde des Sceaux, et a abordé la question de l'emprise dans le sport dans l'émission Sportissimo.

En prévision des Jeux Olympiques et Paralympiques, France Victimes et le Réseau se préparent à l'accompagnement des visiteurs et des athlètes victimes d'infractions pénales. Cette initiative renforce l'engagement continu de la Fédération dans la lutte contre les violences dans le sport.



## Rayonnement de la fédération France Victimes :

De par sa vocation universaliste, la Fédération intervient sur tous sujets d'aide aux victimes : violences sexuelles et sexistes, mineurs, harcèlement scolaire, terrorisme, escroqueries, etc. Elle a aussi intégré la Commission indépendante de l'Église orthodoxe sur les violences sexuelles commises en son sein.

### Engagements de France Victimes dans la lutte contre les violences intrafamiliales

**L'ORÉAL** **ecosystem**

France Victimes a établi un partenariat avec L'Oréal : **2 500 kits d'hygiène et de maquillage** ont ainsi été distribués à 78 associations du Réseau.

De plus, une nouvelle étude a été lancée sur la mobilisation des associations FV suite aux homicides conjugaux de 2022 et des travaux préparatoires ont été menés. Désormais, une **alerte mail est activée** pour l'association d'aide aux victimes (AAV) concernée dès qu'un féminicide survient dans son secteur.

Enfin, Écosystem renouvelle son engagement envers la Fédération avec **2000 téléphones reconditionnés** distribués au Réseau pour aider les femmes victimes de violences intrafamiliales.

## EXPERTISE ET AUDITIONS

La Fédération a été auditionnée à plusieurs reprises par l'**Assemblée nationale** ou des inspections générales sur différents sujets et évolutions législatives impactant l'aide aux victimes : violences intrafamiliales, enfants co-victimes dans ce cadre, les alternatives à la détention et le sens de la peine, etc. Outre la concertation sur le **Guichet unique**, la **Délégation Interministérielle de l'Aide aux Victimes (DIAV)** a par ailleurs sollicité France Victimes pour des retours d'expériences quant à l'organisation des grands procès et la coordination des dispositifs en cas d'événements collectifs.

Sur une autre thématique, la Fédération a également participé à un comité de pilotage mis en place par l'agence de sociologues **N-Clique** pour élaborer un questionnaire sur les victimations dans le milieu sportif à destination des fédérations sportives en 2024.

Enfin, en sa qualité de **Membre du Conseil scientifique et d'Orientation du CN2R**, France Victimes a participé à sa journée scientifique à Marseille, pour animer une table ronde : « **préventions et reconstructions autour des catastrophes naturelles** ».

# ACTUALITÉ NOUVEAUX PARTENARIATS 2023



## FDJ et enseignements supérieurs :

De nouvelles conventions, incluant la mise à disposition d'une ligne téléphonique dédiée pour le partenaire, ont été signées : avec la FDJ et avec des grandes écoles.

Ainsi, les détaillants et salariés de la FDJ, victimes dans le cadre de leur travail, peuvent contacter la plateforme téléphonique d'aide aux victimes (PFTAV).

Par ailleurs, la prise en charge des victimes dans l'enseignement supérieur se développe avec l'extension de la convention avec le Campus Paris Saclay (incluant cette année les Écoles Centrale Supélec, l'ENS Paris-Saclay et AgroParisTech) ainsi que deux autres partenariats : un avec l'EHESS (École Hautes Études en Sciences Sociales) et un avec le Collège de France.

La PFTAV écoute les victimes de la FDJ et de chacune de ces écoles et les oriente vers les associations du réseau France Victimes pour qu'elles bénéficient d'un accompagnement.



## Fédération Française de Football (FFF)

Le partenariat avec la FFF s'est renforcé avec différentes journées de rencontres et de travail ainsi que la création et le déploiement de sensibilisations à l'attention des jeunes licenciés et des encadrants.



## Ministère en charge des Collectivités Territoriales et de la Ruralité

Le ministère en charge des Collectivités Territoriales et de la Ruralité a souhaité la mise en place d'une ligne téléphonique dédiée pour la prise en charge des élus victimes et de leurs proches.



## Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

France Victimes a signé une nouvelle convention avec le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, accentuant la promotion des actions associatives du Réseau : soutien global des victimes, sensibilisations et partenariats locaux.

# LES AVANCÉES EN 2023 EN AIDE AUX VICTIMES

## Guichet unique Délégation Interministérielle de l'Aide aux Victimes (DIAV)

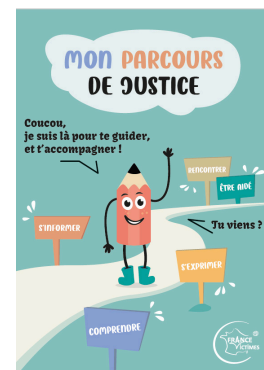
En septembre, la DIAV a lancé une concertation pour élaborer des recommandations en faveur de la création d'un « guichet unique des victimes » ouvert aux victimes et à leurs familles, dans l'objectif de faciliter leur parcours. La Fédération France Victimes et le Réseau ont été auditionnés, et, ont été mis en avant la nécessité de s'appuyer sur l'existant et de disposer d'un système cohérent, notamment avec les associations d'aide aux victimes.

## Nouvelles évolutions pour l'Aide aux victimes

Une réforme de l'indemnisation des victimes permet un accès élargi aux Commissions d'indemnisation des victimes d'infractions (CIVI). Les dispositions sur l'audition des victimes ont été renforcées, comme celles pour lutter contre les infractions commises en milieu scolaire. Une majorité numérique a été instaurée, fixée à 15 ans. Le traitement judiciaire des Violences IntraFamiliales (VIF) a été amélioré : aide universelle d'urgence, création des pôles VIF.

## Parcours d'Accompagnement des Mineurs Victimes (PAMIVI)

Le 22 février, le ministre de la Justice a lancé le PAMIVI, porté par France Victimes, pour renforcer l'accompagnement des mineurs victimes avant, pendant et après l'audience. Une adaptation et des outils dédiés peuvent se décliner à chaque étape procédurale : utilisation du livret « Mon Parcours de Justice », visite de la salle d'Assises en amont, explications sur le rôle des professionnels... En expérimentation, il sera généralisé en 2024.



## L'accompagnement des victimes

### L'accompagnement psychologique

Après plusieurs mois de collaboration et de réflexion commune, le **Groupe de Réflexion et d'Action en Psychologie (GRAP)** a produit trois écrits sur le cadre des missions du psychologue : ces documents exposent les principes clés de l'accompagnement psychologique en AAV et donnent une base pour adapter le soutien à chaque situation, tout en alliant à la pluridisciplinarité du travail. Par ailleurs, depuis septembre 2023, des **Groupes d'Échanges de Pratiques (GEP)** ont vu le jour et permettent aux psychologues qui le souhaitent de partager leur pratique clinique et institutionnelle entre pairs.

### L'accompagnement social

#### Partenariat hébergements d'urgence Violences intrafamiliales

**France Victimes, Airbnb, ainsi que Gîtes de France** se sont associés et ont initié l'élaboration de projets de partenariats à destination des (co)victimes de violences conjugales et intrafamiliales afin d'accroître sur le terrain des solutions en termes d'hébergements d'urgence. Dans ce cadre, 92 nuitées ont pu ainsi être réservées en 2023.

#### Plan de lutte contre les violences faites aux enfants 2023-2027

France Victimes poursuit son engagement en faveur des politiques publiques de protection des victimes mineures en co-portant la mesure 13 « Améliorer le parcours des enfants victimes » du nouveau plan de lutte.



# LES INNOVATIONS ET OUTILS POUR AMÉLIORER L'AIDE AUX VICTIMES

## Mémo de Vie, s'adapter toujours mieux

Mémo de Vie, une solution facilitatrice d'échange réaffirmant son positionnement en faveur des personnes victimes de violences sexistes et sexuelles.

Elle comptabilise 6 000 comptes actifs, un partenariat renforcé avec les forces de l'ordre et la justice pour un meilleur accompagnement des victimes. Une solution universelle, adaptée à chacun, inscrite dans le processus général de sortie des violences.

Un climat de confiance rétabli pour favoriser l'émergence du sentiment de légitimité, libérer la parole et autonomiser la victime au service d'un parcours plus simple et efficace.



### Convention The Sorority

La Fédération et The Sorority Foundation ont signé une convention pour œuvrer, via leur complémentarité, à un meilleur accompagnement des personnes victimes de violences.



### Création de modules d'intervention sur les Violences dans le sport

Des modules de sensibilisation sur les violences dans le sport ont été conçus, ciblant deux publics : les jeunes sportifs (13 – 18 ans) et les encadrants. Un groupe de travail avec des associations du Réseau a été créé à cette occasion pour élaborer des kits d'intervention déclinables à tout type de sport. À disposition des AAV, ces kits comprennent pour chaque public un **Power Point**, un **guide d'intervention** et des **fiches pratiques** récapitulant les thèmes abordés pendant la sensibilisation.

### Transformations numériques au ministère de la Justice

Deux outils concernent davantage les AAV : le **SIAJ**, pour les demandes d'aide juridictionnelle dématérialisées, et la **plateforme PLEX**, qui permet aux associations d'aide aux victimes (AAV) d'échanger de façon sécurisée des documents avec leurs juridictions, ce qui a été formalisé par la signature d'une convention le 18 septembre.



### Justice Restaurative : quand le cinéma s'en mêle

France Victimes, partenaire du film, a été invitée à l'avant-première de "Je verrai toujours vos visages", consacré à la Justice Restaurative, thème impactant pour le Réseau.

## LES PROJETS EUROPÉENS

### Implication continue sur les projets européens :

La Fédération a poursuivi son travail sur différents projets européens : finalisation du projet **Infovictims III**, rédaction d'un rapport sur les évolutions législatives et pratiques dans la mise en œuvre de la directive Victimes depuis 2018 pour le projet **BeneVict**.

### EUCVT Demos :



France Victimes est partenaire et coanime désormais le **Centre européen des victimes d'actes de terrorisme (EUCVT II)**, projet porté par la Commission européenne.

La Fédération a participé à l'inauguration de ce projet en animant deux ateliers sur le thème « justice et indemnisation » lors de la conférence de lancement organisée le 12 mai 2023 à Bruxelles.

Dans le cadre de ses missions en tant que partenaire du Centre, France Victimes a ainsi publié différents articles sur la plateforme en ligne de l'EUCVT, organisé un webinar le 29 septembre, élaboré des modules de formation et a participé à des groupes de travail.

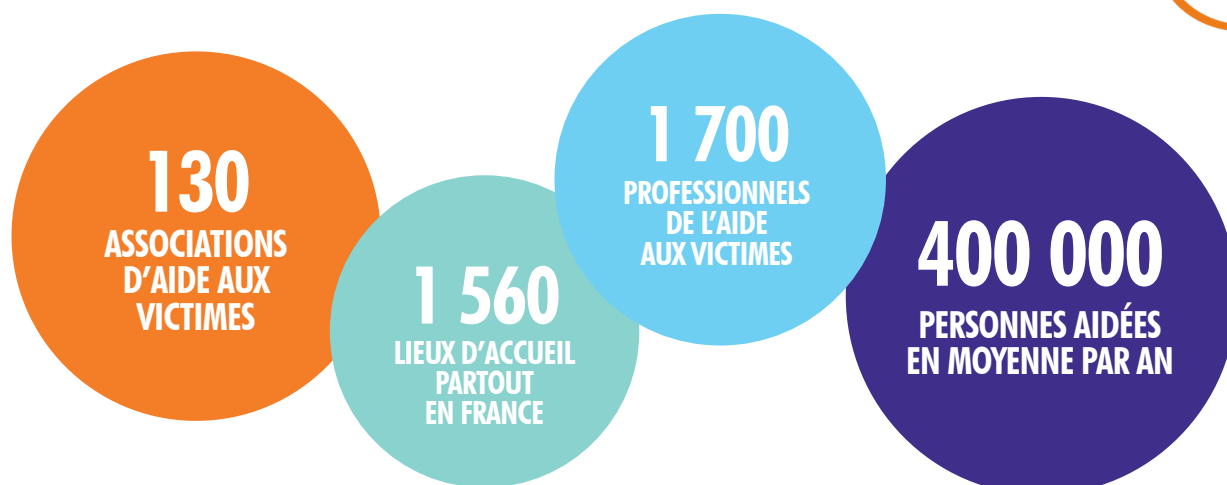
### Activités européennes et internationales :

France Victimes, en lien avec **Victim Support Europe (VSE)** et d'autres **partenaires internationaux**, a multiplié ses rencontres à l'étranger pour présenter le cadre d'intervention des associations d'aide aux victimes et aborder la question de l'accompagnement individuel des victimes étrangères.

La Fédération a par ailleurs accueilli les 9 et 10 novembre une délégation européenne dans le cadre du **programme « Staff Exchange »** de VSE afin d'échanger sur le sujet « Évaluation des besoins, orientation et information des victimes ».



## FRANCE VICTIMES, C'EST :



## À RETENIR POUR 2024 :

- ✓ Nouvelle version d'IPG
- ✓ Nouvelles offres de formation
- ✓ Développement national de Mémo De Vie
- ✓ Développement de nouveaux partenariats
- ✓ Assemblée Générale 27/04 à Paris
- ✓ Participation au plan de lutte contre les violences faites aux enfants
- ✓ Implication de France Victimes dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques
- ✓ Collaboration avec d'autres structures sur la restauration de la victime par la pratique sportive
- ✓ Assises Nationales 27-28/06 à Toulouse « Sport, violences et aide aux victimes »
- ✓ Colloque les 16-17/09 : « Mineurs victimes : spécificités des violences et de la prise en charge, enjeux de protection et accompagnement des familles »
- ✓ Implication constante de la Fédération sur la scène européenne de l'aide aux victimes



SCANNEZ MOI POUR PLUS D'INFORMATIONS